

## LE KIT DU GRÉVISTE

### OU COMMENT PROCÉDER POUR LA FERMETURE DE MON CABINET

---

*Vous êtes médecin et souhaitez participer à la grève nationale des médecins libéraux, nous vous invitons à suivre la démarche décrite ci-dessous de manière à vous assurer une complète sécurité vis-à-vis des pouvoirs publics.*

Le SML vous informe que : **Toutes les réquisitions se font en nom propre, tant pour les médecins non grévistes, grévistes ou leurs remplaçants.** Il faut considérer que chaque réquisition est nominative et que chaque médecin nommé doit l'honorer (cf réglementation). Le document ci-joint intitulé « Note juridique concernant la grève des médecins », contient toutes les informations juridiques nécessaires en cas de grève des professionnels de santé, nous vous invitons à en prendre connaissance pour de plus amples détails. Le SML syndicat responsable tient à vous prévenir de tous les risques pour que vous agissiez en connaissance de cause.

- 1 **Informez sa patientèle de la participation à la grève et de l'action menée** en téléchargeant et affichant le kit-cabinet ci-joint.
- 2 Téléchargez et remplissez *en supprimant les mentions inutiles pour vous la lettre de fermeture* ci-jointe.
- 3 **Imprimez cette lettre en 2 exemplaires - signez.**
- 4 Envoyez cette lettre en **recommandé avec accusé de réception** à Mr Le **Préfet** ainsi qu'au **conseil régional de l'ordre des médecins** (*liste des adresses en pièce jointe*).
- 5 Restez vigilant quand à votre **possible réquisition.**  
*L'avertissement postal d'arrivée de la lettre de réquisition de la préfecture vaut avertissement même si vous n'allez pas la chercher. Si vous êtes réquisitionné, vous devez assurer cette réquisition sous peine de poursuites.*
- 6 **Le 23 décembre, adaptez le message de votre répondeur réorientant les patients vers un cabinet confrère ouvert ou par défaut sur le 15.**